

ALVEA - T-PSO
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDON

FACTURE N°
FP06157926

Alvéa

Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOULIEN

SD : B64003935445236

LA POSTE

983633 16155 5681
123 1/ 1 15



M. PALMADE MATHIEU
10 ROUTE DU PRADAL
46700 SOTURAC

ADRESSE DE LIVRAISON		ADRESSE DE FACTURATION	
PALMADE MATHIEU 10 ROUTE DU PRADAL 46700 SOTURAC			
N° CLIENT 87270123		DATE 10/12/2024	
POUR NOUS CONTACTER			
Tél : 05 65 41 00 71 entreprises.lim@psa.totalenergies.com			

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
ATTESTATION POUR FISCALITE REDUITE VALABLE JUSQU'AU 26/07/2027 P00972 Excellium Pro NR taux réduit Produit P00972 : L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure - Carburant taxé pour des usages agricoles ou forestiers	1000,00 L			804,00/1000L	804,00
ch n° 901					

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
. CHEQUE Comptant ÉCHÉANCE 10/12/2024	804,00	20 %	160,80	€ HT	804,00 €
				€ TVA	160,80 €
				NET À PAYER ▶	964,80 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier. Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVÉA - T-PSO 477 BOULEVARD ALFRED DANÉY BP 47 33028 BORDEAUX CEDEX	N° CLIENT 87270123	N° FP06157926
	DATE 10/12/2024	NET À PAYER 964,80